



## TARIF DE MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE DES LOCAUX ET MATERIELS DU CNLF

### 1°) TERRASSE 200 M2 avec Bar, accès sanitaire, Tables et Chaises

- Membres de l'association : offert une fois par an, puis 100€
- Non membres de l'association : 300€
- Autres associations : 200€
- Partenaires de l'annuaire et sponsors : offert une fois par an
- Pour la mise à disposition de chapiteaux : 100€ par chapiteau

Tarif pour 24 heures

Prévoir Caution de 500€ pour les chapiteaux

### 2°) SALLE DE L'ETAGE capacité 30 personnes

- Membres de l'association : offert une fois par an
- Non membres de l'association
- Autres associations
- Partenaires de l'annuaire et sponsors : offert une fois par an

½ J	J
25€	50€
100€	200€
50€	100€
25€	50€

Tarif au premier Août 2024 selon décision du CODIR du 25 juillet 2024

Le président  
Alain BILLY